



En partenariat avec :



REGLEMENT COURSE DE CAISSES A SAVON A FOND LA CAISSE !!

1. Généralités

La course est organisée par le service jeunesse de la communauté de communes des collines du Nord Dauphiné en partenariat avec le centre social et culturel d'Heyrieux, Familles rurales de Saint Georges/Charantonay, la mairie de Saint Georges d'Espéranche, le comité lyonnais de caisses à savon et les associations et commerçants du territoire.

Elle aura lieu le **samedi 18 Juillet 2015 de 14h à 17h, rue de Lafayette à Saint Georges d'Espéranche** et sera gratuite aussi bien pour les pilotes que pour les spectateurs.

A noter qu'une première course, réservée uniquement aux jeunes de 11 à 17ans inscrits au sein de l'une des trois structures d'animation du 6 au 17 juillet 2015, sera organisée le matin du 18/07 entre 9h à 12h.

2. Participants

-Avoir plus de 11 ans (être né(e) avant le 18 Juillet 2004).

-Nombre d'équipes requis : 10 de 4 pilotes.

-Equipe constituée obligatoirement de 4 pilotes et descente effectuée avec une seule et même caisse :

Le service jeunesse complètera les équipes si nécessaire avec des participants déjà inscrits.

-Pour les participants non munis de véhicule, l'une des 3 structures jeunesse pourra leur prêter une caisse.

3. Inscription

-Sur rdv au service jeunesse du 6 Mai au 10 Juillet.

Contacts : 04.78.40.53.86/07.78.66.09.96 ou servicejeunesse@collines.org

-Possibilité de s'inscrire seul(e) avec ou sans caisse à savon, mais obligation d'intégrer une équipe.

-Une liste d'attente sera établie si le nombre maximal de participants est atteint : en cas de désinscription, les remplacements se feront en fonction de l'ordre de cette liste.



En partenariat avec :

Seront prioritaires :

-Les jeunes inscrits à l'une des 3 structures jeunesse du 6 au 17 Juillet et n'ayant pas pu s'inscrire à la course du matin.

Ne seront pas prioritaires :

-Les jeunes inscrits à la course du matin.

4. Contrôle technique des Véhicules

Chaque équipe peut effectuer la course avec sa propre caisse à savon si :

-Les pilotes présentent leur véhicule au contrôle technique entre 12H et 13h30

-Le véhicule est conforme au cahier des charges fourni lors de l'inscription

-Le véhicule est homologué par le comité du lyonnais le jour de la course

-Le propriétaire et le pilote (ou son représentant légal) sont responsables de ce qui est construit et installé sur le véhicule de course : châssis, roues, gonflage des pneumatiques, axes, freins, fixation correcte des lestes, etc.

5. Equipement obligatoire

-Un casque intégral de moto

-Un pantalon

-Un t-shirt à manches longues

-Des chaussures fermées et des gants sans trous (gants de cycliste et de laine interdits).

-L'équipement complet devra protéger l'intégralité du corps de manière efficace. Il sera obligatoire pour tous pendant la descente et la remontée (en traction, sur pont de camion, sur remorque ou plateau) des véhicules de courses.

-Les déguisements sont autorisés si les conditions mentionnées ci-dessus sont respectées.

6. Déroulement de la course

Cette course ne s'inscrit pas dans un championnat et doit être perçue comme un évènement festif et convivial.



En partenariat avec :

Les concurrents s'engagent à se comporter en sportifs fair-play, dans un esprit convivial et bon enfant. Ils s'engagent également à adopter un comportement sécuritaire, notamment pour la conduite de leurs engins et à se conformer aux instructions des commissaires de course.

Elle se fera sous forme de relais : une fois que les premiers pilotes de chaque équipe seront descendus un par un, les caisses seront remontées et les deuxièmes pilotes s'élanceront, et ainsi de suite.

Chaque pilote effectuera une seule descente et un seul véhicule descendra à la fois.

Le pilote peut être accompagné d'un copilote si la caisse est adaptée (side car).

7. Classement

Les classements se feront par équipe sur les critères suivants :

- Meilleurs temps cumulés via un chronomètre officiel et géré par un responsable du comité du lyonnais
- Caisse la plus originale
- Meilleure chute } selon un vote du public
- Meilleure déguisement

De nombreux lots seront à gagner.

8. Assurance et responsabilité

Cette course est couverte en responsabilité civile par la police d'assurance du comité du lyonnais de caisses à savon, aussi bien pour les pilotes, le public, les organisateurs, et tous les bénévoles travaillant sur la course et le domaine public.

La CC CND décline toute responsabilité en cas de vol, détérioration, dommages et accident survenu durant la course.

Chaque participant s'engage à contracter une assurance en responsabilité civile pour les dommages qu'il pourrait causer à des tiers.

9. Sécurité

Une équipe de secourisme sera présente pour couvrir l'intégralité de la course.



En partenariat avec :



Les organisateurs assurent prendre toutes les dispositions possibles pour garantir la protection la plus efficace du circuit, des pilotes et du public.

Des bottes de paille et des barrières de sécurité seront installées de chaque côté et ce tout au long du parcours.

Pousser le véhicule de son équipe au moment du départ n'est pas autorisé: les organisateurs se réservent le droit de donner un peu d'élan aux véhicules si nécessaire.

En dehors des caisses à savon, le circuit ne sera accessible uniquement qu'aux équipes de secourisme.

En cas de pluie et d'intempéries, la course pourra être annulée.

Je certifie avoir lu le règlement de la course « A fond la caisse » et m'engage à le respecter.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »